

Attestation de respect Respect des exigences CHU suivant

CCTP DOE

Objet du marché :

Phase :

Je soussigné, maître d'œuvre, (Nom, prénom) :

Atteste que dossier remis respecte les exigences du **CCTP CHU DOE indice B**, aux précisions près détaillées ci -dessous:

Nota 1: C = Conforme aux prescriptions; A = Prescription adaptée (à justifier); NC = Non Conforme aux prescriptions (à justifier, mesure compensatoire à proposer); MP = mise au point à programmer avec services techniques pour adapter prescription (la mise au point doit intervenir au plus tard pour l'APD ou l'AVP); NA = Non Applicable

Nota 2: Un dossier en phase PRO ne peut être admis que si les exigences sont respectées et si les adaptations et le périmètre des exigences non applicables ont été validés par les services techniques

N°	Article de référence	Page	Conformité					Remarques commentaires précisions Maitrise d'œuvre
			C	A	NC	MP	NA	
CHAPITRE 2.	GENERALITES							
2.1	Validation des DOE	4						
2.2	Format des DOE	4						
2.3	Organisation des contrôles et des essais	4						
2.4	Organisation de la base de données technique du chu	5						
CHAPITRE 3.	CONSTITUTION DES DOE							
3.1	Eléments constitutifs des doe	6						
3.2.1	Plans	6						
3.2.2	Schémas	7						
3.2.3	Synoptiques	7						
3.2.4	Analyses fonctionnelles	8						
3.2.5	Notes de calculs	9						
3.2.6	Fiches de manœuvres, procédures de mise en route ou de mise à l'arrêt	10						
3.2.7	Fiches d'autocontrôle et de recette	10						
3.2.8	Procès verbaux d'essais et de mise en service	10						
3.2.9.1	Documentations et fiches techniques - Généralités	11						
3.2.9.2	Documentations et fiches techniques - Cas des installations référencées dans la GMAO	11						
3.2.9.3	Documentations et fiches techniques - Gammes de maintenance	11						

Nota 1: C = Conforme aux prescriptions; A = Prescription adaptée (à justifier); NC = Non Conforme aux prescriptions (à justifier, mesure compensatoire à proposer); MP = mise au point à programmer avec services techniques pour adapter prescription (la mise au point doit intervenir au plus tard pour l'APD ou l'AVP); NA = Non Applicable

Nota 2: Un dossier en phase PRO ne peut être admis que si les exigences sont respectées et si les adaptations et le périmètre des exigences non applicables ont été validés par les services techniques

N°	Article de référence	Page	Conformité					Remarques commentaires précisions Maitrise d'œuvre
			C	A	NC	MP	NA	
3.2.9.4	Documentations et fiches techniques - Format des documentations	12						
3.2.10	Notices d'exploitation	12						
3.2.11	Formations	12						
CHAPITRE 4.	CAS PARTICULIERS							
4.1	Intervention sur des installations existantes	13						
4.2.1	Dossier d'identité SSI - Bâtiments existants	13						
4.2.2	Dossier d'identité SSI - Bâtiments neufs	13						
4.3	Dossier d'identité Gaz médicaux	14						
4.4.1	Diagnostics techniques	14						
4.4.2	Contrôle technique	14						
4.4.3	Suivi énergétique	14						
4.4.4	Demandes administratives	15						
ANNEXE 1 -	TABLEAU DETAILLE DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DES DOE							
	Contenu des DOE suivant annexe							

Nom:
Prénom:
Date:
Visa